

DÉLIBÉRATION N° 1

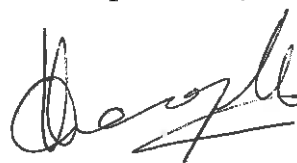
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE
DU 20 NOVEMBRE 2013**

Vu le décret n° 97-1181 du 24 décembre 1997 modifié, portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son art.16 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration du 20 novembre 2013.

Fait à Montreuil, le 20 novembre 2013

La présidente,



Hélène CROCQUEVIEILLE

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF
LA MASSE DES DOUANES

Ordre du jour

I. POINTS DONNANT LIEU A DELIBERATION

I. 1- POINTS GÉNÉRAUX

- Approbation de l'ordre du jour du présent conseil d'administration (*délibération n° 1*)
- Approbation du PV du CA du 4 avril 2013 (*délibération n° 2*)

I. 2 - POINTS JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELS

- Approbation de la passation d'une convention de réservation auprès de l'OGIF pour deux logements sis rue des deux communes à Montreuil (93) (*délibération n° 3*)
- Approbation de la passation d'une convention relative aux moyens informatiques avec la sous-direction C (*délibération n° 4*)
- Approbation de nouvelles règles relatives aux fonctions de responsable de cité (*délibération n° 5*)

I. 3 - POINTS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS

- Approbation de la reconduction au titre de 2013 de l'indemnité exceptionnelle de fonction allouée aux agents contractuels de la Masse (*délibération n° 6*)
- Approbation de la décision modificative n° 2 au budget primitif 2013 (*délibération n° 7*)
- Approbation de la programmation immobilière 2014 (*délibération n° 8*)
- Modification et approbation de l'utilisation du CAS 2012 (*délibération n° 9*)
- Approbation du budget initial 2014 (*délibération n° 10*)
- Admissions en non valeur (*délibération n° 11*)
- Approbation de l'application de l'article 193 du décret « GBCP » à l'EPA Masse (*délibération n° 12*)

II. POINTS D'INFORMATION

II. 1- POINTS JURIDIQUES ET ORGANISATIONNELS

- Présentation par l'Inspection des services de l'audit sur les charges locatives
- Situation des bâtiments G et K de la cité de la Joliette

- Bilan de la convention conclue avec l'association PARME
- Calendrier social

II. 2- POINTS BUDGÉTAIRES ET FINANCIERS

- Présentation du budget initial 2014 sous le format « GBCP »
- Présentation du plan de contrôle interne comptable et financier mis en place au sein de l'agence comptable centralisée